

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
Canton de SAINT JEAN-DE-BOURNAY

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2014-61

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoir : 4

Votants : 13

L'an deux mil quatorze,

Le premier décembre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de Tramolé

s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation, 25 novembre 2014

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION IMPOTS

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Arnaud DUCELIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSES : Michel PERRET, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Erwan BRACCHI

Arnaud DUCELIER FAUVY est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les commissaires pour la Commission communale des impôts directs sont désignés par le Directeur Départemental des Finances publiques de l'Isère.

Cependant il incombe au conseil municipal de proposer des noms de contribuable communaux selon des critères préétablis.

Monsieur le Maire propose donc la liste de personnes suivantes :

DELEGUES TITULAIRES	
NOM	PRENOM
DREVET	Jean-Michel
PERRET	Michel
BERTHIER	Marcel
BESANÇON	Bruno
BRACCHI	Erwan
DUCELLIER FAUVY	Arnaud
BONNET-PIRON	Maurice
GUILLAUD	Sébastien
BERGER-VACHON	Christian
CRETINON	Maurice
COURTIAL	André
DUBOUCHET	Marie-Claude

DELEGUES SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM
BOGE	Joseph
CHAMARAUD	Benoist
CHOTEL	Pascale
ORCEL	Fabien
SABATIER	Sylvie
PELLET	Philippe
PIDOLOT	Jean-Michel
MANDON	Florence
LAQUERRIERE	Thomas
LAGRUT	Sébastien
BRANCHARD	Didier
REINMUTH	Nathalie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, propose pour être désignés membres de la commission communale des impôts directs, les personnes désignées ci-dessus.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Certifié exécutoire et Affiché

